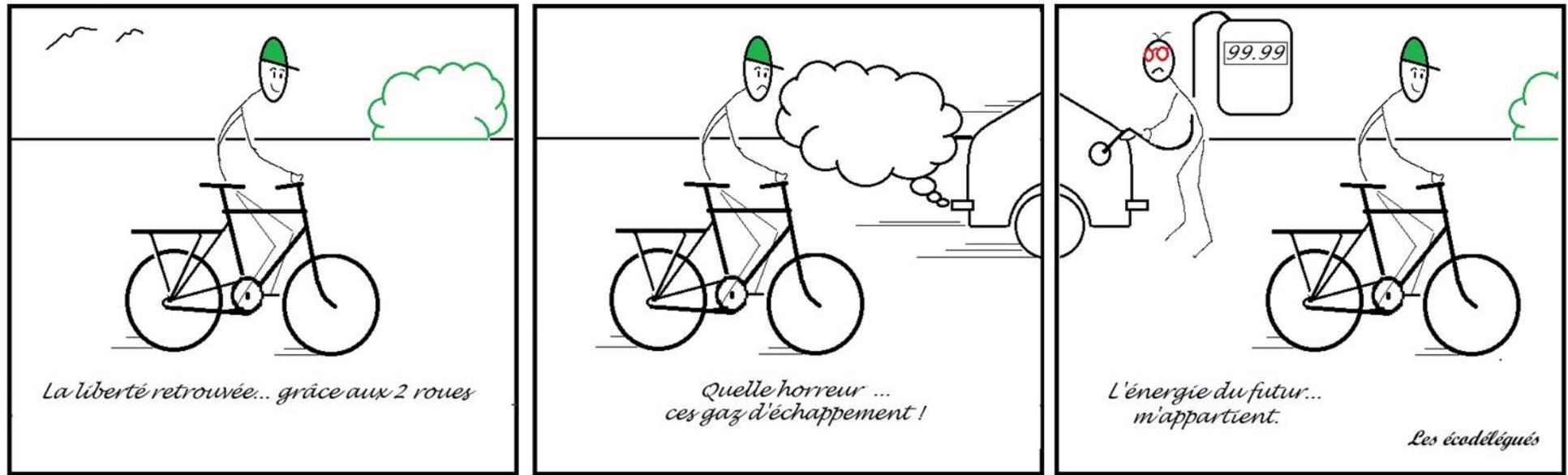


EPISODE 3 - L'ÉCOMOBILITÉ



LA P'TITE INFO....

En Europe : Les transports sont responsables de près de 20 % des émissions équivalent CO₂.

En France : En 2019, le secteur des transports routiers a émis environ **67,2** millions de tonnes de CO₂ ce qui représente 51 % des émissions totales.

Le transport routier est le secteur prépondérant dans les émissions de monoxyde de carbone (CO), d'oxydes d'azote (NO_x) et de particules fines (PM₁₀)

Sources : Planete-info ; Data Lab – Ministère de la transition écologique